

PROGRAMME DE FORMATION

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Intervenant Liste des formateurs assurant les formations avec les dates et lieux de formation initiale et continue :

M Ludovic MAGNEZ, formation AFGSU 2 du 24 au 26/02/2010,
formation formateur AFGSU du 1er au 5/03/2010 avec deux tutorats
les 1er, 2 et 5/07/2010 et du 13 au 15/10/2010, CESU de Nice.
Recyclage à jour.

Mme VIAL Sandy, formation AFGSU 2 du 11 au 13/05/2011, formation formateur AFGSU du 07 au
11/03/2012 avec deux tutorats les 23, 24 et 25/05/2012 et les 22, 23 et 24/06/2012, CESU de Nice.
Recyclage à jour.

Public

AFGSU 2 : personnel soignant, Médecin, Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat, Aide-soignant,

AFGSU 1 : Cadre, personnel administratif, personnel technique.

Durée

AFGSU 2 : 3 jours / AFGSU 1 : 2 jours / Recyclage AFGSU : 1 jour

Méthodes pédagogiques

Groupe de 10 à 12 personnes

Théorie et Pratique

*arrêté du 3 mars 2006 relatif à
l'attestation de formation aux gestes et
soins d'urgence
Le Groupe A. TZANCK Mougins et le
CESU de Nice attestent des éléments
relatifs à l'organisation des sessions de
formation préalablement à leur
réalisation suivants :*

Le Groupe A. TZANCK

Contenu et Objectif de la formation

- Mise en œuvre de l'action de formation planifiée par écrit en amont de la formation sur les plans organisationnel, pédagogique, humain et matériel communiquée au CESU de Nice.
- Les documents et supports nécessaires au vu des objectifs de l'action de formation sont transmis au CESU et remis aux stagiaires en début de formation.
- Les objectifs pédagogiques et le programme de la formation sont communiqués oralement aux stagiaires à chaque ouverture de session de formation.
- Les modalités d'évaluation sont diffusées aux stagiaires en début de formation.
- Le Groupe A. TZANCK s'assure de l'adéquation, d'une part, entre les objectifs de la formation et la formation dispensée, et, d'autre part entre les moyens mis en œuvre et les exigences qualité. Une relation en continue existe entre le Groupe A. TZANCK et le CESU de Nice au travers de document transmis à chaque fin de session.
- Le Groupe A. TZANCK s'engage à prendre en compte les attentes des stagiaires au travers des réponses apportées directement aux questions posées lors des sessions. Mais également au travers d'évaluation à chaud après la formation, puis d'évaluation à froid transmises un mois après la session aux stagiaires.
- Le Groupe A. TZANCK évalue la satisfaction des stagiaires aux travers de ces évaluations qui donnent lieu notamment à des statistiques.